

Les déplacements sont un des enjeux importants de cette période de déconfinement qui vient de démarrer. LPA entend jouer son rôle d'acteur métropolitain de la mobilité pour répondre aux attentes des habitants et des usagers de la ville et accompagner ainsi le redémarrage de l'activité économique et sociale de l'agglomération lyonnaise.

Des parkings toujours accessibles avec des mesures de précaution

Pendant toute la période du confinement, LPA a assuré la continuité du fonctionnement des parcs de stationnement. Ces derniers ont accueilli quotidiennement des abonnés, mais aussi quelques personnes devant se déplacer et stationner pour des raisons personnelles ou professionnelles.

Depuis le 11 mai, il est bien entendu nécessaire de rappeler que les règles de distanciation et les gestes barrières s'appliquent aussi dans les parkings. L'usage des ascenseurs est limité en nombre de personnes et les clients sont invités, pour ceux qui le peuvent, à utiliser les escaliers. Les espaces de distanciation sont matérialisés dans les halls d'accueil. Et pour éviter le maximum de contacts, LPA encourage ses clients et abonnés à se servir de l'ensemble des moyens dématérialisés accessibles : paiement CB sans contact en entrée et sortie des parcs, paiement CB sans contact directement à la sortie ou même dématérialisation complète des paiements horaires ou des abonnements grâce à l'application LPA Parking. Par ailleurs, du gel hydroalcoolique sera prochainement mis à disposition des clients dans les halls d'accès des parcs.

Toutes ces mesures sont largement affichées dans tous les parcs, pour accompagner les clients dans leur utilisation des parkings dans les meilleures conditions de sécurité.

Un geste en direction des professionnels n'ayant pas pu utiliser leur abonnement.

La période de confinement a conduit à la fermeture de très nombreux commerces et entreprises ; un grand nombre de salariés ont été mis en situation de télétravail ou en activité partielle. De ce fait, de nombreux abonnements n'ont pas été utilisés, faute pour leur titulaire de pouvoir se déplacer. Face à cette situation, LPA s'est engagée à ne pas facturer au mois d'avril les professionnels qui n'ont pas pu utiliser leur abonnement « illimité ». Pour ceux qui n'ont utilisé l'abonnement que partiellement, la réduction sera de 50%. Pour Louis Pelaez, Président de LPA, « il était certain que LPA devait se mobiliser dans le cadre de cette situation sans précédent. Nous avons donc souhaité mettre en place une facturation cohérente en lien avec l'accompagnement des collectivités dans leur démarche de soutien aux forces économiques. C'est dans ce sens que LPA s'engage aujourd'hui à une facturation éthique et cohérente sur les abonnements d'avril. »

LPA &CO reprend de l'activité

Le service de parkings mutualisés LPA&Co a, quant à lui, été fermé durant la période de confinement car une partie de l'activité nécessite une interaction entre les clients et les collaborateurs de LPA. Dans un souci de protection de chacun seuls les abonnements avec accès dématérialisés et entièrement digitalisés ont été maintenus.

Aujourd'hui, le service est à nouveau accessible avec la mise en place de mesures de sécurité sanitaire et de distanciation pour assurer la remise des badges lorsque cela est nécessaire. Les salariés porteront des masques et des gants ; les badges seront désinfectés devant le client avant transmission.





Les services d'autopartage Citiz et Yeal de nouveau accessibles depuis le 11 mai

Fermés depuis le 17 mars dernier, à l'exception des demandes faites par les soignant.es et aidant.es bien évidemment, mais aussi par les personnes qui avaient des besoins de déplacement impérieux (travail, courses, visites à un proche en difficulté, etc.), les services de voitures en libre-service Citiz et Yea! ont repris depuis hier, 11 mai, dans l'agglomération lyonnaise et à Villefranche-sur-Saône. Hier, ce sont déjà plus de 285 locations qui ont été faites sur la journée.

La flotte de voitures est donc à nouveau utilisable, avec des dispositions supplémentaires pour le nettoyage intérieur des véhicules, tout en appelant à la responsabilité de chacun.

- Un nettoyage plus fréquent et ciblé : les équipes d'entretien Citiz renforcent le nettoyage intérieur avec notamment la désinfection des portes et de l'habitacle (tableau de bord, volant, levier de vitesse, boîtier Citiz...). Les préparateurs de véhicules sont d'ores et déjà équipés de masques et de produits de désinfection adaptés. Malgré tout, il n'est pas possible de nettoyer chaque véhicule entre deux locations, il est donc important que chacun.e prenne également ses précautions.
- Un fonctionnement adapté : une durée « tampon » de 1h sera appliquée entre deux locations (durant laquelle la voiture ne sera pas disponible à la location) afin de permettre un renouvellement d'air et une éventuelle intervention pour désinfection de certaines parties du véhicule.
- Enfin, les gestes barrières sont indispensables lors de chaque utilisation : en louant une voiture Citiz ou Yea!, chaque utilisatrice et utilisateur est responsable de prendre les dispositions nécessaires pour se protéger et protéger les autres. Pour cela, il est préférable de se munir au préalable d'un masque et d'un produit désinfectant type gel hydro alcoolique.

Plus d'infos : <https://lpa.citiz.coop>

Reprise des travaux sur les grands chantiers des parcs Saint-Antoine, Antonin Poncet et Béraudier

Les grands chantiers engagés par LPA ont redémarré ou sont en phase de redémarrage avec bien évidemment l'ensemble des mesures imposées par le Gouvernement et conseillées par les fédérations professionnelles du BTP.

- **Parc Saint-Antoine** : l'activité chantier a repris le 27 avril dernier avec tout d'abord la mise en œuvre des mesures Covid (adaptation de la base vie et des espaces de protection disséminés sur l'ensemble du chantier...) puis avec la reprise des travaux de terrassement du niveau.

Bien évidemment, les mesures imposées et nécessaires engendrent un ralentissement des cadences des personnes travaillant sur le chantier. Ces 15 premiers jours ont permis de tester l'efficacité des mesures de protection et d'adapter les cadences. A ce jour, il est envisagé que le terrassement soit terminé pour la fin du mois de mai. A ce stade, le retour des Corps d'État Technique n'est pas envisagé avant le mois de juin.

Les ateliers de génie civil ont repris et EIFFAGE prévoit une montée en puissance de ses équipes d'ici la fin du mois de mai (en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures Covid.) et devrait pouvoir établir une première version d'un planning recalé, pour début juin.





- **Parc Antonin Poncet** : dans la continuité des travaux déjà réalisés en 2019, les travaux de rénovation des niveaux -4 / -5 devraient comme prévu redémarrer le 18 mai prochain, une fois les mesures Covid (base vie, cheminements...) mises en place pour garantir des conditions de travail conformes aux préconisations. En revanche, les travaux de création de l'ascenseur dans le Clocher de la Charité ne pourront pas être réalisés en parallèle des travaux de rénovation, comme le prévoyait le planning initial. Un nouveau planning est en cours d'établissement.
- **Parc Béraudier** : ce chantier n'est pas mené par LPA directement, mais par Vinci Immobilier. Pour autant, ce chantier et son avancement sont essentiels pour LPA. L'activité a repris le 20 avril par la mise en route d'un atelier de micro pieux sur deux en phase test. Cette première semaine a confirmé la baisse de productivité. Vinci Immobilier travaille également avec les entreprises sur l'établissement d'un planning recalé.

Des expérimentations pendant et après le confinement, pour offrir des services à la population et aux clients

Un bilan réussi pour le drive des producteurs au parc Saint-Antoine

Lancé le 1^{er} avril dernier, le « drive producteurs » du parc Saint Antoine a rencontré un beau succès avec une moyenne de 7 producteurs présents (primeurs, bouchers, fromagers) et plus de 400 paniers hebdomadaires remis sur les 6 premières semaines de fonctionnement. Des expérimentations avaient été également lancées mais avec moins de succès sur les parcs Saint-Jean et Villette Part-Dieu qui n'accueillent généralement pas de marché, ce qui peut expliquer leur moindre attractivité, les riverains n'étant pas habitués à ces lieux.

« Cette expérimentation est un succès et a montré la formidable adaptabilité de nos équipes sur place afin de mettre en place les conditions de réussite de cette initiative qui se poursuivra dans les semaines à venir. Les producteurs et les consommateurs y sont visiblement favorables. Nous en tirerons bien évidemment des enseignements dès que le déconfinement sera pleinement réalisé, mais cela montre en tout état de cause que les parkings peuvent aussi servir de plateforme de services comme nous souhaitons le développer dans nos nouvelles générations de parcs comme le futur parc Saint-Antoine. »

LPA participe activement à l'expérimentation de « parkings relais – modes doux » lancée par la Ville de Lyon

LPA accompagne de manière active l'expérimentation de la Ville de Lyon pour mettre en place une offre couplée incluant l'abonnement dans un parc de stationnement en entrée de ville et l'utilisation de modes doux pour terminer son trajet.

Cette offre élaborée avec les opérateurs de trottinettes en libre-service sera expérimentée dans les parcs Tony Garnier et P0 de la Cité Internationale. Ces 2 parcs sont accessibles depuis des axes de circulation assez structurants et sans traverser de quartiers d'habitation.

Dans chacun de ces parcs, un quota d'abonnements (200 sur P0 et 100 sur Tony Garnier) proposés à la souscription à titre expérimental permettront de cumuler stationnement et tarif promotionnel pour l'utilisation d'une trottinette pour terminer son trajet. Les 4 opérateurs, Bird, Dott, Lime et Voi, mettront des trottinettes à disposition à la sortie des 2 parcs de stationnement. Cette offre est mise en place dans un premier temps jusqu'à la fin





juin et sera accessible uniquement aux nouveaux abonnés qui bénéficieront d'un abonnement de 50 € TTC par mois. Les opérateurs de trottinettes proposent un code promo qui permet alors aux abonnés de bénéficier d'une réduction sur l'usage d'une trottinette 2 fois par jour. Les abonnés pourront utiliser indistinctement chacun des 4 services avec le même code, selon la trottinette qu'ils trouveront à proximité. Des emplacements ont été délimités par la Ville de Lyon à l'entrée de chacun des parkings concernés.

Cette offre permet de tester de nouveaux usages auprès de nouveaux abonnés qui trouveront là une offre combinée leur permettant de ne pas se retrouver dans des bouchons pour aller jusqu'à leur destination finale. Elle conjugue également gain de temps, impact positif sur la circulation et l'environnement et sans doute pour certains d'entre eux découverte d'un nouveau mode de déplacement doux.

Des parcs vélos temporaires en Presqu'île

Dès aujourd'hui, mardi 12 mai, LPA a mis en place un parc à vélos sécurisé sur le parking Saint-Jean afin de répondre aux besoins de stationnement de tous ceux qui souhaitent utiliser ce mode doux dans le centre-ville de Lyon.

Ce parc propose 40 places et devrait être suivi rapidement par d'autres parcs dont les emplacements doivent être confirmés à ce jour avec les services des collectivités. Diverses localisations sont étudiées à Bellecour, République, Terreaux, Part Dieu...

« L'objectif de LPA est d'accompagner cette phase de déconfinement et de nécessaire protection, notamment en termes de distanciation. Le vélo est un des outils parmi les autres services de mobilité sur l'espace public. Notre savoir-faire en matière de stationnement au bénéfice de la collectivité et l'expérience de parkings sécurisés provisoires mené lors des expérimentations de piétonisation de l'hyper-centre nous permet de réagir rapidement pour proposer une offre





Des enseignements pour l'avenir par Louis Pelaez, PDG de LPA

Quels enseignements tirez-vous de cette période ?

Cette période est unique avec des conséquences humaines tout d'abord, que nous avons dû gérer au mieux, au fur et à mesure de cette épidémie pour et avec l'ensemble des collaborateurs de LPA que je remercie pour leur engagement tout au long de ces dernières semaines. Cette période est unique également car elle nous interroge sur nos modes de pensée, de consommation et nos comportements. Nos convictions sont forcément bousculées par de tels événements, même si lors de la campagne électorale de cet hiver, ces tendances étaient assez globalement ressorties de quasiment tous les programmes. Ce que je retiens en premier lieu, c'est la formidable capacité de chacun à s'adapter voire à se réinventer et cela a été le cas chez LPA avec par exemple la magnifique initiative de drive au parc Saint Antoine dont le succès a été immédiat et qui perdure encore aujourd'hui avec par exemple, vendredi 8 mai la présence de 7 producteurs et plus de 300 paniers remis. Cette capacité d'adaptation, d'innovation est je crois une marque de fabrique de LPA et nous devons poursuivre sur ce chemin pour accélérer la transformation de nos parkings et ouvrir de nouveaux champs d'activité.

Qu'entendez-vous par « transformation » ?

LPA a montré depuis de nombreuses années sa capacité à innover. Elle a su répondre aux défis de la digitalisation par exemple ce qui aujourd'hui est très utile dans une crise comme celle-ci où le contact doit être au maximum limité. Cette transformation digitale nous devons donc la poursuivre avec l'arrivée de nouvelles fonctionnalités comme la réservation.

Cette transformation, c'est aussi celle de nos parkings tout simplement avec une réflexion accrue et des concrétisations rapides dans de nouvelles offres de services pour nos clients et abonnés mais aussi plus largement pour les riverains de nos parcs de stationnement. Le parking est aujourd'hui partie intégrante de notre ville et de notre urbanité. Sa fonction première reste le stationnement mais il doit également offrir de nouvelles fonctionnalités comme ce sera le cas au parc Saint-Antoine avec des services de conciergerie et de proximité. Je souhaite faire de ce lieu un laboratoire d'expérimentations pour ensuite que nous puissions dupliquer dans d'autres lieux ces espaces multiservices.

On parle beaucoup de modes doux aujourd'hui dans les grandes métropoles européennes, les parkings ont-ils encore un sens ? Une utilité ?

Plus que jamais ! En effet, les aspirations croissantes en matière d'environnement, de réappropriation de l'espace urbain pour de nouveaux modes de déplacement (vélos, trottinettes, marche à pied) donnent encore plus d'utilité aux parkings selon moi. Ce sont les parkings qui vont permettre de libérer de l'espace en surface. Il ne faut pas croire que d'un coup de baguette magique, les voitures vont disparaître de nos villes.

Et d'ailleurs, je ne pense pas que cela soit forcément souhaitable, car cela ferait prendre le risque de renforcer les inégalités sociales au sein de la Métropole et au-delà de la grande aire urbaine en requalifiant automatiquement les centres au détriment de leurs périphéries. Cela pose la difficulté des questions de cohésion entre ville que l'on pourrait cataloguer comme ville des riches et ville des pauvres, mais aussi la cohésion en termes de modes de vie, d'accès à la ville et de mixité dans la fréquentation des espaces publics et de ce que l'on veut en faire. L'objectif est plutôt de rééquilibrer les modes de mobilités en diminuant la part de la voiture et particulièrement de l'autosolisme en voiture.

Qui plus est que celles-ci vont sans doute changer et être plus écologiques (voitures hybrides, électriques notamment) et là aussi nos parkings doivent pouvoir jouer un rôle complémentaire en permettant par exemple de recharger son véhicule. A cet





effet, nous allons, dès que les conditions nous le permettront (septembre probablement) lancer au parc Cordeliers l'expérimentation du robot créé par Mob-Energy, une startup de notre Lab LPA pour tester en situation cette solution de recharge rapide et entièrement robotisée (donc particulièrement intéressante car ne nécessitant aucun contact). Cette crise doit renforcer notre engagement dans ces domaines technologiques et c'est pourquoi je souhaite que soit lancé un nouvel appel à candidatures pour renouveler notre portefeuille de startups afin de constituer une nouvelle promotion.

Le Lab LPA c'est un lieu, des startups, des innovations mais ce doit être aussi un carrefour d'échanges et d'idées, notamment pour les habitants de cette ville et de cette métropole. C'est pourquoi, je souhaite lancer un programme d'innovation ouverte qui sera accessible sur le digital via des ateliers collaboratifs dirigés avec tous ceux qui souhaitent réfléchir à l'avenir de nos parkings et de leur rôle au sein de l'espace urbain. Un premier exemple pourrait être d'engager une réflexion avec des startups, des associations et des acteurs de la ville pour nous aider à inventer le stationnement vélo de demain : quels outils ? quelles techniques ?

Le citoyen doit être au centre de cette démarche car c'est lui l'utilisateur, l'usager, le client. LPA doit permettre cette expression pour que dans le futur, ces lieux qui font partie du patrimoine urbain deviennent de véritables lieux de vie, et d'échanges comme nous avons pu le faire via les expositions éphémères qui malheureusement pour l'instant sont suspendues.

Multimodalité, logistique urbaine sont aussi deux axes pour l'avenir

L'expérimentation lancée hier avec les « parkings relais et modes doux » est un exemple de ce que nous pouvons mettre en place pour aider les collectivités à tester de nouveaux services multimodaux. LPA a toujours su s'adapter à l'évolution de la ville. Elle a déjà fortement intégré les vélos dans les parcs de stationnement et le prochain parc vélos de Béraudier qui accueillera près de 1 000 places et auquel LPA entend bien apporter sa contribution et son expertise en sera un exemple marquant. Cette vision de la multimodalité et les services qui l'accompagnent, nous devons les développer avec tous les partenaires de la mobilité. Il nous appartient de promouvoir les modes alternatifs à la possession de la voiture individuelle. En ce sens, l'autopartage est toujours un atout dans le contexte très particulier dans lequel nous sommes. Il permet l'usage d'une voiture individuelle, mais « juste quand il faut » pour reprendre le leitmotiv des fondateurs du service. En complément des modes doux, qui ne sont pas adaptés à tous les déplacements. Agir sur tous les fronts : la proximité, les alternatives, le partage... des valeurs dont les sens est encore plus criant aujourd'hui. La logistique urbaine est un autre chantier dans lequel LPA s'est engagée depuis de nombreuses années avec les Espaces de Logistique Urbaine au parc Les Halles, Cordeliers et Cité Internationale. Le futur Hôtel de Logistique Urbaine au port Édouard Herriot sera également un exemple de ce que LPA peut apporter à la ville demain. Nous l'avons constaté pendant cette période avec l'accroissement des livraisons à domicile. Il est urgent de réguler cette circulation et de promouvoir une logistique urbaine durable et écologique. C'est la raison pour laquelle, mon souhait est que LPA au travers de son Lab développe des synergies avec des partenaires de l'éco-système de l'innovation lyonnais. Ainsi, nous pourrions en commun lancer un appel à projet sur ce sujet pour intégrer au sein de notre Lab des projets concrets et expérimentables immédiatement sur le territoire. Dans ce domaine aussi, la place centrale des parkings est essentielle pour donner du sens à cette politique plus durable et responsable en matière de transport et de distribution de marchandises.

Les défis sont immenses. Nous le savions avant cette crise elle nous a sans doute révélé qu'une prise de conscience était réelle et que nous les acteurs devons accélérer sur la construction de la ville de demain.

Plus d'informations : www.lpa.fr

